

Image not found or type unknown



Abandon de mineur mettant celui-ci en danger

Par **Nathalie Alban Zapata**, le **02/02/2019** à **17:27**

Bonjour,

La mère adoptive du petit ami de ma fille l'a laissé à la porte de chez lui. Il a 17 ans et se retrouvant à la rue, nous l'avons pris chez nous. Nous avons contacté la mère par téléphone et SMS mais elle ne répond pas.. Nous ne pouvons pas le prendre en charge indéfiniment ayant des revenus modestes. Que pouvons nous faire. Faut-il aller au commissariat ? Ou appeler le 119 ? Quelles sont les démarches à suivre ?